



LES SOINS DE SANTÉ EN DANGER C'EST UNE QUESTION DE VIE OU DE MORT

BULLETIN

OCTOBRE 2014

Éditorial	1 Gros plan sur le terrain: République centrafricaine	4
Actualités	2 Le coin des experts	6
Nouvel outil de formation virtuelle en droit	3 Communauté d'intérêt	8
Pleins feux sur la violence contre les soins de santé	3	

IL FAUT EN FAIRE PLUS POUR PROTÉGER LES PERSONNELS DE SANTÉ



Comme l'explique le docteur Rudi Coninx, de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), dans ce bulletin (p. 7): «Il

ne suffit pas de dire qu'il y a un problème». Je suis d'accord; nous devons prendre de réelles mesures pour protéger les personnels de santé sur le terrain.

En mai, l'Assemblée mondiale de la Santé (p. 2) a approuvé la nécessité d'agir. Lors de la réunion technique intitulée «*Health care under attack: A call for action*», Valerie Amos, secrétaire générale adjointe des Nations Unies aux affaires humanitaires et coordonnatrice des secours d'urgence, a dit être préoccupée que les personnels et les structures de santé soient de plus en plus pris pour cibles.

La réunion de haut niveau, à laquelle participait le docteur Margaret Chan, directrice générale de l'OMS, a démontré

l'engagement des différentes parties prenantes – notamment les ministres de la Santé et l'OMS – à faire en sorte que les attaques contre le personnel de santé ne deviennent pas la norme. Les participants à la réunion ont entendu de nombreux récits d'attaques sur le terrain, et convenu qu'il faut en faire plus pour protéger le personnel de santé.

Le dernier atelier sur le projet «Les soins de santé en danger», à Pretoria (p. 2), constituait un pas important dans cette direction. Des experts de différentes parties du monde se sont réunis dans le cadre d'un dernier atelier pour débattre des défis que rencontrent les personnels de santé sur le terrain et trouver des solutions concrètes pour les aider. La phase de consultation du projet «Les soins de santé en danger» est désormais officiellement terminée, mais les attaques, elles, continuent. C'est ce que confirme le dernier rapport en date sur les incidents violents touchant la fourniture de soins de santé (p. 2). L'objectif est désormais d'appliquer et de promouvoir les recommandations issues des consultations

d'experts et de diffuser les pratiques déjà mises en œuvre par différentes parties prenantes.

En tant qu'humanitaires, nous devons soutenir sans réserve le personnel de santé qui travaille en première ligne. Chaque jour, ces personnes font preuve d'engagement et de professionnalisme pour fournir des services de santé en toute impartialité malgré l'insécurité. En République centrafricaine, les volontaires de la Croix-Rouge continuent de mener leurs activités dans tout le pays, alors que leur propre famille est touchée par le conflit (p. 5). Le travail sur le terrain est une entreprise difficile et dangereuse et requiert un courage énorme. Ils doivent être protégés.

Pascal Hundt,
Chef de la Division de l'assistance



CICR

Le dernier **atelier sur le projet « Les soins de santé en danger »** a marqué la fin de la phase de consultation. En avril, des experts de différents domaines se sont réunis à Pretoria pour débattre de la façon de rendre les structures médicales sûres et sans danger, et de permettre au personnel de mieux

supporter le stress. Les 40 participants incluaient des directeurs d'hôpitaux travaillant dans des environnements dangereux et des représentants de l'OMS, de la Fédération internationale des hôpitaux, de l'Association médicale mondiale et de Médecins sans Frontières.

Les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge du **Groupe de référence du Mouvement** se sont réunies à Genève en mai pour échanger des bonnes pratiques et débattre des prochaines mesures à prendre pour mettre en œuvre les recommandations issues des deux années de consultation. Accueillis à Genève par le CICR, les participants ont pu entendre l'avis de représentants de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

À l'occasion de la Journée mondiale de la Santé, l'équipe du projet « Les soins de santé en danger » a publié le nouveau rapport sur **les incidents violents ayant touché la fourniture de soins de santé**. Ce rapport va de janvier 2012 à décembre 2013 et recense 1 809 cas d'attaques ou de menaces contre des patients, des personnels de santé, des ambulances et des structures médicales.

En avril, le Comité international de médecine militaire a organisé le quatrième **atelier sur les dilemmes d'éthique médico-militaire**. Des spécialistes des domaines de l'éthique, de l'armée et du droit international se sont rassemblés à Ermatingen, en Suisse, pour débattre de ce sujet.

Pour la seconde année consécutive, le CICR a participé au **Geneva Health Forum** avec lequel il a conclu, en avril, un accord formel de partenariat. Ensemble, nous avons co-organisé, à Genève, une réunion en format « *fishbowl* » sur les soins de santé en danger, intitulée « *Health in armed conflicts: Challenges, dilemmas and prospects* ». Les intervenants comprenaient Peter Maurer, président du CICR, et Bernard Levrat, directeur général des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG).

Deux organisations médicales renommées se sont jointes à l'appel en faveur de la fourniture sans danger de soins de santé. La **Fédération internationale des hôpitaux** et la **Confédération mondiale de physiothérapie** ont toutes les deux signé un **protocole d'accord** avec le CICR ce printemps. En tant que partenaires du projet « Les soins de santé en danger », ces deux organisations collaboreront étroitement avec le CICR et entre elles, en échangeant des pratiques, en

trouvant des moyens d'améliorer la sécurité sur le terrain et en faisant connaître le problème au niveau international.

Des messages publicitaires et des sketches radiophoniques sur le projet « Les soins de santé en danger » ont été diffusés en République centrafricaine au début de l'année afin de promouvoir le respect du personnel de santé. Sur radio Ndeke Luka, les annonces, en français et en sango, ont contribué à faire savoir combien il est important que les médecins et le personnel infirmier puissent travailler en toute sécurité. Pour en savoir plus sur l'état des soins de santé en République centrafricaine, voir notre section consacrée au terrain (p. 4).

En juin, des experts militaires ont participé au troisième **Congrès paneuropéen de médecine militaire** à Belgrade, en Serbie. Organisée par le Comité international de médecine militaire, cette réunion a constitué une occasion d'échanger des idées et des meilleures pratiques sur la chirurgie de guerre, la recherche fondamentale en matière de traumatologie et de risque septique, ainsi que la santé mentale.

Les soins de santé en danger étaient un thème central de la **67^e Assemblée mondiale de la Santé** à Genève en mai. Des ministres de la Santé du monde entier ont assisté à la discussion « *Health care under attack: A call for action* », à laquelle ont participé le docteur Margaret Chan, directrice générale de l'OMS, Valerie Amos, secrétaire générale adjointe des Nations Unies aux

affaires humanitaires et coordonnatrice des secours d'urgence, Marguerite Samba, ministre centrafricaine de la Santé publique, et Juan José Quintana, ambassadeur de la Colombie auprès des Nations Unies à Genève. Les intervenants ont convenu qu'il faut en faire plus pour protéger le personnel de santé et garantir que les attaques à leur encontre ne deviennent pas acceptables.



Violaine Martin/OMS

NOUVEL OUTIL DE FORMATION VIRTUELLE EN DROIT

Vous demandez-vous quelles sont les obligations d'un État durant un conflit armé? Voulez-vous savoir quels sont vos droits et vos responsabilités en tant que prestataire de soins de santé? Est-ce que les techniques traditionnelles de formation vous ennuiant? Alors notre nouveau module d'apprentissage en ligne est fait pour vous.

Ce module, intitulé « *The legal framework* », fournit une introduction sommaire aux lois qui régissent les services de santé dans les conflits armés et explique pourquoi les personnels de santé doivent être protégés. À l'aide de dessins, d'études de cas interactives et d'exercices, vous comprendrez rapidement les principaux principes juridiques qui régissent les soins de santé et vous familiariserez avec les dilemmes que rencontrent fréquemment les personnels de santé.

Ce module a été créé pour un large public n'ayant pas nécessairement de connaissances en droit, par des spécialistes du droit, de la



médecine et de la formation du CICR. L'accès est totalement gratuit et aucune inscription n'est nécessaire. Grâce à cette structure ouverte, vous pouvez y choisir les sujets qui vous intéressent.

Ana, une jeune femme médecin travaillant dans un pays fictif, vous guidera tout au long du module. Voudriez-vous la rencontrer? Cliquez ici pour commencer votre aventure maintenant (version bêta – <http://www.icrcproject.org/elearning/health-care-in-danger/beta/>).



Le dernier numéro de la *Revue internationale de la Croix-Rouge* est entièrement consacré à la question des soins de santé en danger. Ce magazine prestigieux, co-publié par le CICR et Cambridge University Press, rassemble des articles de témoins d'incidents touchant la fourniture de soins de santé, d'universitaires renommés, de travailleurs humanitaires, de membres d'organes judiciaires, de représentants de gouvernements et d'experts médicaux. Les articles sont publiés

PLEINS FEUX SUR LA VIOLENCE CONTRE LES SOINS DE SANTÉ DANS LA REVUE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

en deux parties. La première présente plusieurs études de cas du terrain et souligne l'importance des données relatives à la santé pour promouvoir la sécurité des personnels de santé dans les conflits armés et autres situations d'urgence. Elle décrit aussi les cadres juridiques et éthiques applicables.

La seconde partie porte sur les dilemmes associés aux violences commises contre les patients, les personnels et les structures de santé, et les transports médicaux. Elle présente des mesures qui peuvent être mises en œuvre sur les plans juridique, opérationnel ou politique pour améliorer l'accès des communautés aux soins médicaux. Elle couvre aussi la jurisprudence

colombienne et serbe en la matière, les défis que rencontrent le personnel médical et les volontaires sur le terrain, et la voie à suivre pour le projet « Les soins de santé en danger », dirigé par le CICR. Enfin, elle comprend un article contenant des idées utiles sur l'utilisation des normes des droits de l'homme pour protéger le personnel de santé local.

Vous pouvez consulter et télécharger les deux parties sur le site web de la Revue, à l'adresse <http://www.icrc.org/eng/resources/international-review/index.jsp>.

Des versions papier sont disponibles sur demande en écrivant à : review@icrc.org.

LES SOINS DE SANTÉ : UNE DES PREMIÈRES VICTIMES DU CONFLIT

Les affrontements entre différents groupes armés, qui ont complètement bouleversé la vie des habitants de la République centrafricaine, n'ont pas épargné le système de santé du pays. « Malheureusement, l'hôpital fait face à d'énormes problèmes de sécurité », explique Joël Nganafeï, chef de l'unité de chirurgie d'urgence à l'hôpital communautaire de Bangui.

L'hôpital de Bangui est le seul hôpital général fournissant des services de traumatologie en République centrafricaine et un des seuls endroits encore opérationnels malgré les violences. Cependant, les patients et

le personnel n'y sont pas complètement en sécurité et les bâtiments ont été endommagés. Ce n'est pas du tout un cas isolé. Des bâtiments du gouvernement, des écoles et d'autres hôpitaux ont été saccagés. De plus, l'impact du conflit sur le système de santé ne se limite pas aux régions directement touchées par la situation de violence. Récemment, les combats ont aggravé la charge que supportait déjà le système dysfonctionnel du pays.

Les principaux obstacles à l'accès aux soins de santé sont l'insécurité et le manque de personnel qualifié et d'infrastructures. Le

pillage des hôpitaux à Mbrès et Dékoa, en 2013, en est un bon exemple. Des hommes armés ont pénétré dans les hôpitaux, mis à sac les bureaux et volé des équipements médicaux et autres, notamment les réfrigérateurs nécessaires pour conserver les médicaments à la bonne température. La majeure partie du personnel médical a fui suite aux attaques, ce qui a presque complètement paralysé les hôpitaux. Les civils, les principales victimes du chaos, font maintenant face aux spectres de la malnutrition et de la maladie, ainsi qu'aux violences continues. Dans les provinces, le système de santé, qui était déjà vieillot, s'est complètement effondré. La peur et la situation instable placent des obstacles supplémentaires entre la population et les soins de santé.

Il est vital que les blessés soient protégés et aient un accès rapide et sans entraves aux soins médicaux. Le personnel et les structures de santé doivent aussi être respectés. Ce n'est qu'en veillant à ce que chacun protège et respecte le personnel et les structures de santé que le sort des patients en République centrafricaine s'améliorera.



Rabih Mazboudi/CICR



Rabih Mazboudi/CICR

Entre décembre 2013 et début juillet 2014, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge s'est attaché à :

- évacuer plus de 1 000 personnes blessées ou malades ;
- procéder à plus de 1 500 opérations à l'hôpital communautaire de Bangui ;
- réaliser plus de 21 000 consultations médicales à partir de ses unités mobiles dans la région de Kaga-Bandoro ;
- soigner 3 000 patients, principalement des femmes et des enfants, grâce au dispensaire mobile de la Croix-Rouge française à Bangui ;
- dispenser des soins à 200 personnes dans l'ouest du pays et à 1 400 personnes dans le sud-est ;
- examiner et traiter 7 200 patients au centre de santé de Saint-Sauveur à Bangui ;
- construire 1 000 latrines dans des camps pour personnes déplacées et dans des écoles à Bangui, et déployer 50 volontaires pour enseigner les bonnes pratiques d'hygiène ;
- assurer un suivi thérapeutique pour 3 000 personnes vivant avec le VIH dans le service ambulatoire de l'hôpital communautaire de Bangui ;
- fournir un soutien psychosocial à 291 volontaires travaillant pour la Société de la Croix-Rouge centrafricaine ;
- sensibiliser 14 500 personnes, dans les camps de Bangui, aux effets du stress et de la violence sexiste ;
- diriger 248 victimes de violences sexistes vers des centres de soins spécialisés ;
- diffuser six annonces sur des médias du service public dans la région de Bangui, appelant toutes les parties au conflit à respecter le personnel et les structures de santé.

Les activités de soins de santé menées par la Croix-Rouge centrafricaine ont bénéficié du soutien du Comité international de la Croix-Rouge, de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et de la Croix-Rouge française.



HUMANITAIRES... PASSIONNÉMENT

En République centrafricaine, les violences à l'encontre du personnel et des structures de santé ont atteint un niveau sans précédent.

«Un jour, alors que nous transportions un blessé dans un pick-up, nous avons été arrêtés et notre patient a été tué à coups de couteau juste là», déclare, en colère, Antoine Mbao-Bogo, président de la Société de la Croix-Rouge centrafricaine. «Ce type de situation est absolument inacceptable: les patients et les secouristes doivent être protégés.»

La Société de la Croix-Rouge centrafricaine a pour mission d'alléger les souffrances des personnes les plus vulnérables. Dans un environnement aussi dangereux, c'est une tâche difficile. Depuis de longs mois, elle fait tout son possible pour venir en aide aux victimes des violences meurtrières dans le pays; ses volontaires sortent sans hésiter dans les rues, où ils risquent d'être pris entre deux feux. Leur tâche demande beaucoup de courage, en particulier au vu du prix élevé qu'ils doivent eux-mêmes payer.

Les 250 volontaires de la Croix-Rouge sont souvent parmi les derniers prestataires de soins de santé à quitter les rues, où ils évacuent et soignent les blessés, et récupèrent les corps pour les emporter à la morgue en vue de leur inhumation. Dans les provinces, où la tâche des volontaires est souvent encore plus pénible, ils font tout ce qui est en leur pouvoir pour apporter de l'aide à ceux qui en ont le plus besoin.

Les volontaires s'efforcent de prévenir d'éventuelles crises sanitaires. Une confiance universelle est essentielle pour que la Société de la Croix-Rouge centrafricaine puisse venir en aide à toutes les victimes du conflit, sans qu'aucune communauté ne subisse de discrimination. Chaque jour, les volontaires de la Croix-Rouge font preuve d'une réelle passion pour leur mission humanitaire: leur dévouement est essentiel vu les besoins extrêmes sur le terrain. Il est donc d'autant plus vital que toutes les parties au conflit les respectent et les protègent.

EN DÉFINITIVE, CE SONT LES PATIENTS QUI SONT AU CŒUR DU PROJET



Françoise Duroch, chef de projet, *Medical Care under Fire*

En 2012, Médecins sans Frontières (MSF) a lancé son projet «*Medical Care under Fire*». Françoise Duroch, chef du projet, explique comment MSF s'attaque au problème de la violence contre les soins de santé et pourquoi il est important de collaborer avec d'autres organisations.

Sur quoi porte le projet ?

En définitive, ce sont les patients qui sont au cœur du projet. Les attaques contre le personnel médical mettent en danger l'existence et la fourniture des services de santé, et entraînent le renforcement des mesures de sécurité, la diminution du personnel et des fermetures d'hôpitaux. Dans les pires des cas, MSF est obligé de se retirer, comme en Somalie.

Quel est l'impact au niveau international ?

Le projet prend de l'ampleur, et c'est une bonne chose. Mais pour être franche, nous n'en savons pas encore assez sur les causes

et les conséquences des attaques. Sans ces connaissances, nous ne pourrions pas gérer efficacement ce problème. Pour commencer, nous sommes en train d'analyser et d'examiner nos pratiques en matière de sécurité.

Quels sont les principaux défis qui vous attendent ?

J'en vois deux. Premièrement, nous devons réfléchir de façon plus approfondie à la sécurité. Pouvons-nous, au sein de MSF, avoir un impact sur notre propre sécurité ? Nous avons tendance à ne nous intéresser qu'à l'avenir, mais pour répondre à cette question, nous devons faire des recherches sur notre passé. Pour mieux comprendre ces questions complexes et en tirer des enseignements utiles, il nous faudra du temps et des ressources. Deuxièmement, c'est précisément là où les recherches sont le plus nécessaire qu'elles sont le plus complexe, comme en République centrafricaine, au Soudan du Sud ou en République démocratique du Congo. C'est un réel problème.

Les projets «*Les soins de santé en danger*» et «*Medical Care under Fire*» portent sur des questions semblables. Sont-ils tous les deux nécessaires ?

Oui, et il faut davantage de ces initiatives. Ce n'est pas un problème qui ne concerne que MSF ou le CICR ; il concerne les patients et le personnel de santé. Il serait bien de voir davantage d'initiatives locales, nationales et internationales émerger. Ainsi, plus de personnes participeraient et le message aurait plus de force sur le plan politique. MSF et le CICR devraient tous les deux faire preuve d'humilité au sujet de ce qu'ils savent et de ce qu'ils peuvent accomplir de leur côté. Nous agissons au niveau du terrain, menant des recherches et des activités qui reflètent les problèmes spécifiques que nous rencontrons. Le CICR travaille à un niveau plus général, cherchant à obtenir un soutien politique et fournissant de nouveaux outils et des conseils d'experts sur des problèmes plus généraux.

Comment un membre de la communauté d'intérêt «*Les soins de santé en danger*» devrait-il s'attaquer aux problèmes en présence ?

Pensez à votre situation locale. Quelle est la situation là où vous travaillez ou là où vous vivez ? Qui est impliqué ? Qui est en danger ? Quelles mesures sont déjà prises ? Nouez des liens avec la population et des organisations locales, et faites ce que vous pouvez. Soyez réalistes, ne vous attendez pas à des miracles.



Maria Cristina Rivera/CICR

Poste de santé de Monserrate, Bajo Caguan, Colombie. Un médecin du CICR examine une femme enceinte.

IL NE SUFFIT PAS DE DIRE QU'IL Y A UN PROBLÈME



Dr Rudi Coninx,
département Gestion
des risques liés aux
situations d'urgence
et action humanitaire,
OMS

Pour la première fois, la question des soins de santé en danger a été présentée aux délégués à la 67^e Assemblée mondiale de la Santé. Le docteur Rudi Coninx, du département Gestion des risques liés aux situations d'urgence et action humanitaire à l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), explique pourquoi il est si important de prendre des mesures pour protéger le personnel de santé.

Pourquoi l'OMS pense-t-elle qu'il est important de protéger le personnel de santé ?

Chacun a droit à la santé. C'est dans la Constitution de l'OMS. Or, si des personnels de santé ou des patients sont attaqués, ou si des structures sont détruites, ce droit est compromis. Cela a toutes sortes de conséquences, non seulement pour les patients et le personnel médical, mais aussi pour la santé publique en général. Par exemple, quand le personnel infirmier ne peut pas vacciner la population contre la polio et qui en résulte une épidémie, nous faisons face à un grave problème de santé publique.

Quel rôle joue l'OMS dans l'appel général en faveur d'un accès plus sûr aux soins de santé ?

Nous avons vu comment l'absence d'accès aux soins de santé dans un certain nombre de pays a un impact mesurable sur la santé publique. Le non-respect croissant des structures et du personnel de santé est réellement préoccupant ; c'est pourquoi nous ne voulons pas seulement faire connaître ce problème, nous devons agir. Le droit à des soins de santé n'est pas négociable ; nous voulons que nos États membres et toutes les autres parties prenantes arrivent à la même

conclusion. C'est un droit fondamental qui devrait être respecté.

Comment l'OMS s'emploie-t-elle à faire respecter le droit aux soins de santé ?

Il ne suffit pas de dire qu'il y a un problème. Les États membres doivent être sommés d'agir. Nous devons réfléchir à l'avenir et affirmer maintenant le principe du droit aux soins de santé. Il est important de trouver des solutions, et c'est pourquoi nous soutenons le projet « Les soins de santé en danger ». Ensemble, nous pouvons formuler des recommandations qui amélioreront la sécurité du personnel de santé. La réunion technique du 21 mai à l'OMS, à laquelle la plupart des États membres ont assisté, était un pas dans cette direction.

Pourquoi la mise au point de méthodes de collecte de données est-elle essentielle pour le travail de l'OMS ? Dans quelle mesure cela a-t-il réussi ?

Les données dont nous disposons sont encore incomplètes. En 2012, l'Assemblée mondiale de la Santé nous a chargés de mettre au point de meilleures méthodes de collecte de données. Nous avons récemment

publié un rapport qui traite de cette question. Il présente plusieurs méthodes, et souligne ce qui doit être fait afin que nous puissions être sûrs que les données que nous recevons sont valables.

La dernière Assemblée mondiale de la Santé a marqué une étape importante dans l'appel à agir pour protéger le personnel de santé. Comment évalueriez-vous ses résultats ?

La 67^e Assemblée mondiale de la Santé, et en particulier la discussion « *Health care under attack: A call for action* », a constitué une excellente occasion de mobiliser les ministres de la Santé autour de la question des soins de santé en danger. Le docteur Margaret Chan et les autres intervenants ont convenu que les attaques contre le personnel de santé ne peuvent pas devenir la norme et qu'il faut en faire plus pour les protéger. Le grand nombre de personnes ayant participé à la discussion et les arguments présentés montrent que le problème est grave. Il est temps de veiller à ce que le personnel et les structures de santé soient correctement protégés et respectés.



Centre d'appareillage Ali Abad, Afghanistan. Une physiothérapeute traite une jeune femme.

C'EST UNE QUESTION DE VIE OU DE MORT

L'Afrique est bien connue pour sa longue tradition musicale et ses chanteurs populaires. Nos collègues de la Croix-Rouge de Côte d'Ivoire ont donc décidé d'utiliser la musique pour sensibiliser les jeunes à la nécessité de respecter le personnel de santé. En 2012, ils se sont associés à trois stars de la musique, Kajeem, Onakamy et Mawa Traoré, pour produire une chanson et une vidéo sur la question des soins de santé en danger. « En

Afrique de l'Ouest, il n'y a rien de tel que la musique pour transmettre un message important », explique Loyal Horanieh, responsable de ce projet musical pour le CICR. La vidéo lance un appel à tous ceux qui peuvent aider les secouristes et le personnel médical à accomplir leur travail vital. Cette chanson a été diffusée dans d'autres pays africains, notamment en République démocratique du Congo et en République centrafricaine.



LES SOINS DE SANTÉ EN DANGER SUR LE WEB

Si vous ne l'avez pas encore fait, nous vous conseillons de visiter notre site web, www.healthcareindanger.org. Vous pouvez aussi vous inscrire sur notre plateforme interactive, qui vous donnera accès à une grande variété de ressources. Depuis avril 2014, nous avons trouvé un nouveau

moyen de diffuser le message: notre propre pseudo Twitter. Vous pouvez l'utiliser pour accéder à des informations en temps réel, à des interviews d'experts et aux dernières vidéos. Suivez-nous @HCIDproject.

Rendez-vous en ligne!

AGENDA

2 SEPTEMBRE 2014

Atelier à la Fédération internationale pharmaceutique (FIP), Bangkok

Un atelier se déroulera dans le cadre du 74^e Congrès mondial de la pharmacie et des sciences pharmaceutiques, sur les risques que courent les pharmaciens durant les situations d'urgence et ce qu'ils peuvent faire face à cette situation.

8 - 11 OCTOBRE 2014

Assemblée générale de l'Association médicale mondiale, Afrique du Sud

La 65^e Assemblée générale et les 198^e/199^e sessions du Conseil de l'Association médicale mondiale auront lieu à Durban. Les participants y débattront du projet « Les soins de santé en danger ».

Le projet du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge « Les soins de santé en danger », dirigé par le CICR, devrait durer de 2012 à 2015. Il vise à améliorer la fourniture impartiale et efficace de soins de santé dans les situations de conflit armé et autres situations d'urgence, en amenant des experts à élaborer des mesures concrètes qui peuvent être mises en œuvre sur le terrain par les décideurs, les organisations humanitaires et les professionnels de la santé.

www.healthcareindanger.org



Comité international de la Croix-Rouge
19, avenue de la Paix
1202 Genève, Suisse
T +41 22 734 6001 F +41 22 733 2057
Courriel: shop@icrc.org www.icrc.org
© CICR, octobre 2014

Photo de couverture: Ibrahim Malla/Croissant-Rouge arabe syrien